



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2015

### **L'ANSSI et la CGPME publient le « Guide des bonnes pratiques de l'informatique »**

#### **Douze règles essentielles pour la sécurité des systèmes d'information des petites et moyennes entreprises.**

Les problématiques rencontrées par les petites et moyennes entreprises pour la sécurité de leurs systèmes d'information sont nombreuses : protection des fichiers clientèle, des données personnelles et du savoir-faire technologique, sécurité des systèmes de production... Or, les TPE/PME sont confrontées, chaque jour, à de nouveaux risques menaçant leur intégrité, leur image et leur compétitivité : vol de données, escroqueries financières, sabotage de sites d'e-commerce.

La sensibilisation aux enjeux de sécurité informatique rencontrés par chaque maillon du tissu économique national est au cœur des préoccupations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Pour mieux appréhender les problématiques des petites structures, l'Agence travaille en partenariat avec la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), qui apporte son expertise de terrain : ce Guide est le fruit d'une réflexion et d'échanges menés en commun.

La prévention des incidents et attaques informatiques relève souvent de réflexes simples, qui concourent à une protection globale de l'entreprise. Le « Guide des bonnes pratiques de l'informatique » présente douze recommandations à destination des non-spécialistes, issues de l'analyse d'attaques réussies et de leurs causes.

L'ANSSI et la CGPME encouragent tous les acteurs concernés à s'approprier et mettre en œuvre les conseils présentés dans ce document.

#### Pour plus d'informations

ANSSI : 01.71.75.84.04 - [communication@ssi.gouv.fr](mailto:communication@ssi.gouv.fr) | <http://www.ssi.gouv.fr>

CGPME : 01.47.62.73.79 - [communication@cgpme.fr](mailto:communication@cgpme.fr) | <http://www.cgpme.fr>